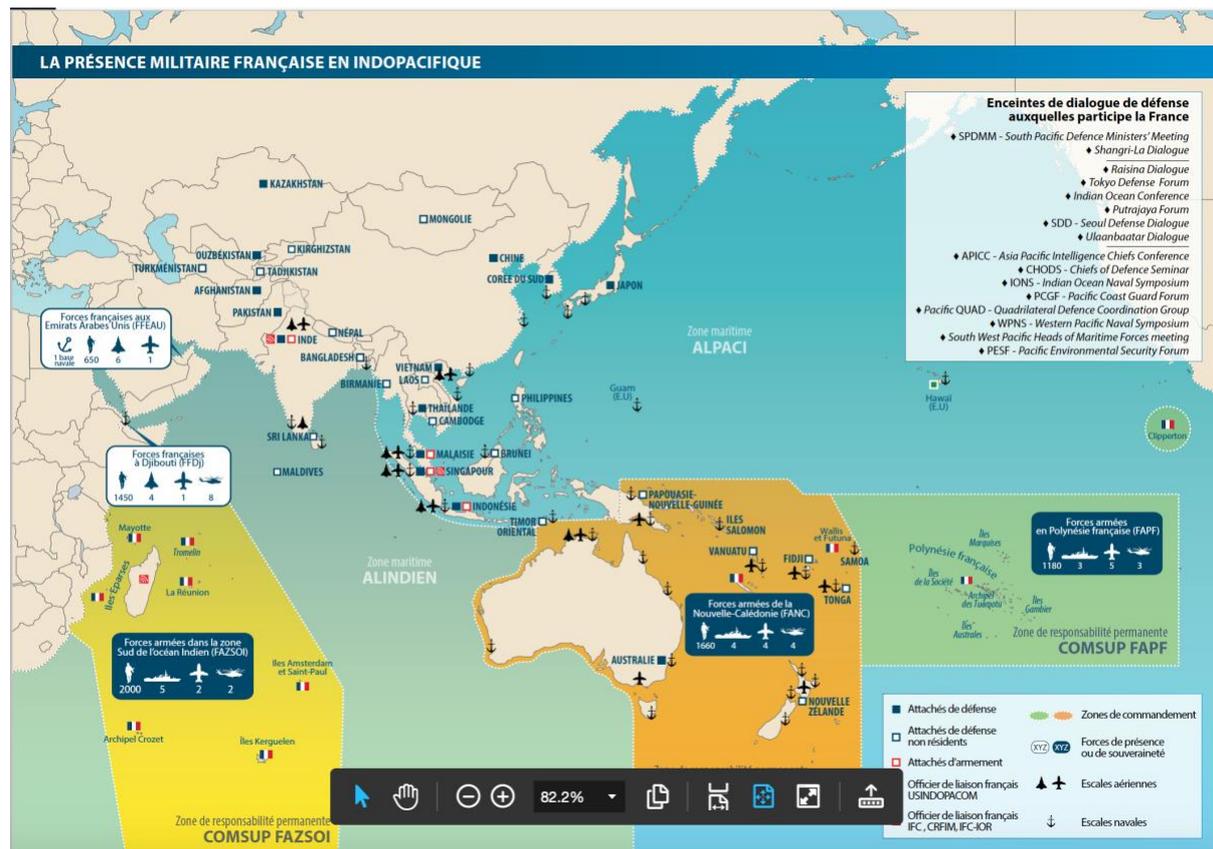


Les forces françaises dans l'Indopacifique

1. Introduction

Il n'y a que trois pays au monde qui peuvent se targuer d'avoir une **présence militaire mondiale** : les Etats-Unis (de très loin la plus grande), la France et le Royaume-Uni. Dans le cas français il s'agit presque exclusivement d'un **héritage colonial**, qui lui-même est double : certaines terres impériales sont demeurées françaises, faisant aujourd'hui de notre pays le seul sur le territoire duquel *le soleil ne se couche jamais* ; d'autres forces françaises permanentes sont demeurées dans des ex-colonies devenues indépendantes, par consentement mutuel.



(Source : ministère des Armées)

Cinq des dix forces armées permanentes de la France hors de métropole sont situées dans la région indopacifique au sens large. Trois sont basées sur des terres françaises, héritages soit du premier empire colonial (La Réunion), soit du second (Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française) – on parle de *forces de souveraineté* – ; et une dans l'ancienne colonie de Djibouti. Pour elle, ainsi que pour la base des Emirats arabes unis (inaugurée en 2009 : la seule à ne pas s'inscrire dans l'histoire coloniale), on parle de *forces de présence**

Chacune de ces forces a sa propre « zone de responsabilité ». Dans le cas de l'Indopacifique, les **Forces armées dans la zone Sud de l'océan Indien (FAZSOI)**, les **Forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC)** et les **Forces armées en Polynésie française (FAPF)** sont chacune responsable des vastes zones maritimes entourant les territoires sous souveraineté française ; le reste de l'océan Indien étant sous la responsabilité de l'« ALINDIEN » (amiral commandant par ailleurs les **Forces françaises aux Emirats arabes unis [FAEAU]**), et le reste du Pacifique sous celle de de l'« ALPACI », amiral qui commande également les FAPF. Le contrôle de la zone indopacifique est donc partagé entre La Réunion, Abu Dhabi, Nouméa et Papeete**.

* Les cinq autres forces sont aux Antilles et en Guyane (souveraineté), ainsi qu'au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Gabon (présence).

** La zone de responsabilité de chacune de ces forces comprend également des zones terrestres, s'étendant parfois bien au-delà de la zone indopacifique : voir seconde carte.

3. *A quoi servent ces forces ?*

Une partie de ces difficultés sont bien sûr communes à toutes les forces armées françaises. Mais les *moyens* sont toujours une question de *volonté*, qui elle-même dépend d'une *vision*, d'une ambition. « L'intendance suivra » : si les armées sont aujourd'hui à la peine, c'est qu'elles ne sont pas une priorité de la nation (ou de ceux qui décident en son nom) ; si les armées sont *particulièrement* à la peine dans l'Indopacifique, et d'une manière générale en dehors de métropole, c'est qu'elles ne sont *particulièrement* pas une priorité du commandement (civil ou militaire).

Le modèle dominant est clairement celui de l'opération extérieure diligentée depuis la métropole. Les bases hors d'Europe servent uniquement, dans cette perspective, à assurer des missions de basse intensité (dont on souhaiterait souvent, d'ailleurs, se décharger sur les autorités civiles) et à être en mesure de recevoir des renforts le cas échéant.

Ce qui fait défaut, c'est une vision de ce à quoi sert l'armée hors du territoire national métropolitain (en Indopacifique comme ailleurs) : pour que l'intendance puisse « suivre », il faut qu'elle sache où aller. Il semble qu'elle ne le sache aujourd'hui pas, ou plus. Mais cela peut changer : de même que le rapport des Français à leur armée a, de toute évidence, évolué brusquement après le Bataclan – ils comprennent, de nouveau, qu'elle est indispensable à leur survie en tant que nation – de même, le rapport de la France, et de l'armée française, à l'outre-mer et à l'étranger (en Indopacifique ou ailleurs) pourrait lui aussi changer.

Pour que la France puisse jouer le rôle qu'elle ambitionne (ou devrait ambitionner) d'avoir dans cette immense partie du monde, il faudrait qu'elle se persuade de cinq vérités, qui devraient relever de l'évidence :

- **L'Indopacifique devient la zone la plus stratégique au monde** : celle où – pas uniquement bien sûr, mais plus que partout ailleurs – se joue l'avenir : c'est le thème qui sous-tend l'intégralité de ces topos. Aucune puissance qui se veut mondiale ne peut se permettre de ne pas y jouer un rôle de premier plan : c'est d'autant plus vrai pour la France que (1) par rapport au territoire national métropolitain, l'arc indopacifique prend à rebours l'arc des crises actuelles ; et (2) **sa présence souveraine dans le monde entier est peut-être son plus grand atout géopolitique** : la seule chose qui lui permette de se dire à elle-même, et de dire au monde, qu'elle n'est pas une puissance moyenne située en Europe occidentale, mais *encore un peu* une grande (une « petite grande ») puissance, présente sur – presque – tous les continents et les océans. C'est son génie propre et c'est sa force.

- **L'armée est un vecteur de puissance** : pas le seul, bien sûr, mais un des principaux. Au-delà des fonctions identifiées par les divers documents officiels (de manière permanente : « dissuasion », « connaissance et anticipation », « protection » et « prévention » ; en cas de crise : « intervention et protection »), on en revient à ce fait élémentaire. Pour être une grande puissance il faut avoir une grande armée (en *qualité* au moins autant qu'en *quantité*) ; pour être une puissance mondiale il faut une armée mondiale ; et pour être une puissance indopacifique il faut une armée indopacifique. C'est évident mais c'est fondamental (et c'est, en un sens, *suffisant* : tout le reste n'est qu'élaboration de cette vérité élémentaire).

- **L'outre-mer, c'est la France**. Avoir des forces permanentes dans tous nos territoires de quelque importance devrait être aussi évident qu'en métropole : cela ne devrait même pas avoir à se justifier. On ne le répétera jamais assez : *les territoires français d'outre-mer n'appartiennent pas à la France : ils sont en France* ; de concert avec les territoires européens, ils sont *la France*. Même en métropole, où les distances sont très faibles, on répartit les forces sur le territoire national : à plus forte raison devraient-elles être également réparties au-delà des mers – proportionnellement davantage d'ailleurs, dans l'Indopacifique ou ailleurs, afin d'atteindre une « masse critique » sans laquelle pas grand-chose n'est possible.

Faire tourner des personnels en missions de courte durée sur le modèle des OPEX revient à avouer que l'on vit encore sur un modèle colonial. *On ne va pas plus en OPEX à Nouméa qu'à Sarrebourg.*

- **L'armée joue un rôle beaucoup plus important dans ces territoires qu'en métropole** : c'est un fait, issu de l'histoire autant que de la géographie, qu'il faudrait mieux accepter pour pouvoir ensuite l'utiliser comme la très grande force qu'il pourrait être. Les forcés armées y assument de nombreuses fonctions qui

seraient, en métropole, du ressort des autorités civiles : qu'on pense p. ex. aux évacuations sanitaires, sur des milliers de kilomètres, en Polynésie. Elles utilisent leurs ressources et leur savoir-faire pour de très nombreuses missions qui ne sont pas proprement militaires : ce devrait être une source de fierté, non d'embarras ou de ressentiment (et bien sûr, elles devraient exiger les budgets nécessaires pour assurer ces fonctions).

D'une manière générale, bien plus qu'en métropole, **l'armée représente – et fait vivre – la France** dans ces territoires non-européens. La vérité oblige à dire que cet état de fait est de nature *post-coloniale*. Mais, plutôt que de nier cette vérité dérangeante, mieux vaudrait l'accepter et y réfléchir. Il y a bien sûr des aspects de ce rapport post-colonial qu'il faudrait réformer : p. ex. le fait que les « indigènes » y sont généralement réduits à la fonction de supplétifs ou d'auxiliaires. Mais de nombreux autres sont, en revanche, bénéfiques. On pense p. ex. au **service militaire adapté** (1961), qui forme des jeunes « autochtones » en difficulté – dont le succès est aussi remarquable que contraire à l'universalisme républicain –, ou encore aux **Tournées en province** du RIMaP-NC, qui voient de jeunes soldats aller prêter un coup de main aux tribus kanakes, acquérant en retour une intelligence sans pareille du territoire et de sa population, et contribuant sans doute plus que n'importe qui d'autre au maintien d'un lien entre des groupes humains qui ne se parlent autrement jamais. L'armée, dans ces territoires, « fait France » : la question est de savoir comment le faire au mieux, pas de le nier.

• **La présence militaire française dans l'Indopacifique ne peut pas se résumer aux territoires nationaux**, car ils ne « maillent » pas suffisamment la zone. Si l'on met de côté la base d'Abu Dhabi, tournée vers le Proche et le Moyen-Orient (et qui ressemble à une OPEX permanente dans une région troublée de manière permanente), la présence française a pour le moment **trois points d'appui** : l'un du côté de Madagascar, le second dans le Pacifique Sud ; le troisième à Djibouti. Les deux premiers sont nationaux ; le dernier est lui aussi de type post-colonial, dans un pays francophone et profondément marqué par l'empreinte française – là encore, plutôt que d'en être gêné, mieux vaudrait l'assumer et en exploiter la force : ce qui permet aux Français d'être efficaces là-bas et de faire rayonner le « fait français », c'est qu'ils sont en un sens *chez eux* (terme employé sans la moindre connotation impérialiste). Aux Emirats, en revanche, les Français ne sont pas chez eux et ne le seront jamais : leur capacité à faire vivre et développer ce fait français dans la région est donc structurellement très limitée.

Si l'on accepte la nécessité pour la France d'un quadrillage minimal de la région, et également le fait qu'un quadrillage efficace n'est rendu possible qu'en s'appuyant sur une présence et une influence préexistantes (nécessairement d'origine coloniale), alors une conclusion s'impose : en plus du sud-ouest, du nord-ouest et du sud-ouest, il faut **une quatrième présence permanente** plus au nord-ouest, qui ne pourrait pour ces raisons culturelles qu'être au Vietnam (*v. topo sur « l'Indochine française au 21^{ème} siècle »*).

4. Conclusion

Les conflits passent mais les invariants de la puissance demeurent : la France, si elle veut continuer à avoir des ambitions mondiales, a besoin d'une présence militaire forte dans la région indopacifique. Cette présence a une double dimension : tournée vers l'extérieur pour affirmer la puissance française dans la région (et ceci, pas uniquement dans la perspective de conflits) ; tournée également vers l'intérieur dans le cas des territoires français, où l'armée *incarne* bien plus la France qu'en métropole. (A défaut d'autre chose, c'est là un argument pour convaincre ceux qui décident d'ouvrir leur bourse : il y a sans doute peu de choses qui fournissent un meilleur *rapport qualité-prix* que les forces françaises hors d'Europe.)

Des questions structurelles se posent aussi, comme celle d'un **commandement unifié**, mais il est sans doute plus important d'avoir une *vision unifiée* qu'un commandement unifié. L'intendance suivra.

Quelques liens :

<https://www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/focus-strategique/confettis-dempire-points-dappui-lavenir-de-strategie> [remarquable tour d'horizon géopolitique, dont l'intérêt dépasse largement la question des forces françaises dans l'Indopacifique]